

Géographie

Écrit

Épreuve commune

Qu'est-ce qu'une grande ville en Chine ?

Le sujet de la session 2016 permettait aux candidats de valoriser les connaissances acquises sur les caractéristiques des espaces urbains chinois tout en demandant une réflexion de nature générale sur le fait urbain. Les meilleures copies ont combiné une capacité à mobiliser des repères et des données précis sur les villes chinoises et une aptitude à développer un raisonnement géographique qui intégrait plusieurs dimensions de l'analyse régionale (population, réseaux, morphologie, échelles...). Le sujet donnait en effet la possibilité de restituer de nombreuses connaissances acquises sur les enjeux contemporains de l'espace chinois (migrations, aménagement, développement économique, état de l'environnement, intégration différenciée dans les circuits de la mondialisation) tout en menant une réflexion sur les grandes villes chinoises. Il permettait d'examiner et de discuter les critères et les caractéristiques qui fondent une définition de la grande ville. Il amenait également à questionner la particularité des grandes villes chinoises, dans le contexte du développement urbain de l'Asie et en référence aux systèmes urbains dans d'autres régions du monde. Plusieurs copies très réussies ont choisi d'analyser en quoi la formation et les caractéristiques des grandes villes chinoises étaient liées au processus de mondialisation. Avec plusieurs entrées possibles, ce sujet, pour les copies qui n'ont pas fermé la discussion dès l'introduction en déterminant dès le début ce qu'était une grande ville, a donné lieu à un ensemble de compositions très riches et très intéressantes qui ont démontré des qualités d'analyse géographique prometteuses.

Bilan de la composition 2016

Le bilan de la session 2016 est considéré par le jury comme très positif. Dans l'ensemble, les copies ont montré une capacité très intéressante à mobiliser des éléments empiriques sur l'espace chinois. Qu'il s'agisse des données démographiques, de la connaissance du système de gouvernement des villes, des caractéristiques morphologiques, des dynamiques récentes de transformation urbaine, des problèmes sociaux et environnementaux, les copies ont témoigné de la préparation rigoureuse d'une question de géographie régionale ardue car portant sur un espace aux transformations rapides et massives. Le très bon niveau moyen de l'ensemble des copies démontre la grande implication des préparateurs dans le traitement de la question.

Dans de très nombreuses copies les candidats ont saisi que le sujet donnait l'opportunité de mixer une réflexion de géographie régionale à une analyse thématique. Ils ont livré ainsi de très originales productions avec, pour les meilleures copies, une capacité à mobiliser des exemples dans une grande variété de villes, à donner des repères précis s'agissant des chiffres de population des villes, à intégrer des problématiques transversales telles que les inégalités sociales ou la dégradation de l'état de l'environnement. De nombreuses copies ont présenté les processus qui expliquent l'émergence de très nombreuses villes de plusieurs millions d'habitants. Le poids du système de contrôle des mobilités fondé sur le *hukou*, fondamental pour comprendre la nature de la population des grandes villes, a été bien vu. Le rôle des grandes réformes a été bien compris, en particulier la réforme du travail menée dans les années quatre-vingt-dix qui a entraîné la privatisation des logements et l'émergence d'un marché immobilier ; facteur transformateur majeur de l'espace urbain dans les grandes villes. Le processus de répartition des populations dans un espace de plus en plus contrasté socialement a été bien restitué et le phénomène de report des catégories de population modestes vers des périphéries de plus en plus étendues a été correctement décrit, en particulier dans le cas de Beijing et de Shanghai.

Les nombreuses copies qui ont été créditées de notes élevées ont discuté les seuils de population de manière précise et ont apporté des contributions très stimulantes en proposant des catégories au sein de l'ensemble des villes millionnaires, en s'appuyant aussi sur des caractéristiques morphologiques, fonctionnelles et démographiques. Elles ont, de fait, évité le défaut de limiter l'étude à l'analyse des trois grandes métropoles que sont Beijing, Shanghai et Guangzhou. Elles ont pu citer plusieurs capitales de province. Elles ont commenté le cas très particulier de Chongqing, tant du point de vue de sa population que de sa diversité interne ou encore des processus et des décisions qui ont permis sa croissance.

Interprétation et analyse du sujet

Dans toute composition de géographie, une condition très importante de la réussite est la phase d'analyse du sujet. La formulation du sujet de 2016 ne comportait aucun terme technique ou spécialisé. En revanche, il était important de bien considérer le caractère ouvert de la notion de « grande ville ». Il était attendu des candidats que le terme soit mis en discussion. L'expression « grande ville en Chine » mettait l'accent sur la nécessité de discuter la notion de grande ville dans le contexte particulier du pays. Des connaissances minimales en géographie permettaient de poser un constat très simple, fondé sur la considération de l'écart de population très important entre les plus grandes villes chinoises et celles d'autres régions du monde. De la même manière il était important de souligner à quel point le processus de croissance urbaine est important dans cet Etat en particulier depuis l'ouverture économique. Mais la phase d'analyse du sujet devait conduire également à reconnaître que la fixation d'un seuil démographique (le pouvoir chinois a produit des nomenclatures en déterminant des catégories de ville à partir de la taille de population) ne suffisait pas à définir une grande ville. Ainsi, les devoirs qui limitaient dès le départ l'espace du sujet aux trois plus grandes villes de Chine et répondaient à la question posée sans entrer dans la discussion passaient à côté de la complexité et de l'intérêt du sujet. Le travail de réflexion sur le sujet devait conduire à considérer d'autres critères de définition. S'agissant de la population urbaine, la stratification sociale, les inégalités entre les différentes catégories, l'immense problème des migrants sans statut devaient être mentionnés. Au-delà des populations urbaines, les fonctions de gouvernement, par exemple, étaient un des critères que les copies pouvaient discuter et qui ouvraient d'intéressantes perspectives d'analyse en direction des capitales de province et vers les phénomènes de hiérarchisation du réseau urbain. De ce point de vue, les candidats avaient toutes les connaissances nécessaires pour traiter de l'armature urbaine et de ses particularités en Chine. Les contrastes entre le semis urbain sur la Chine du littoral et dans les provinces de l'intérieur et de l'ouest devaient être mentionnés. Très souvent les candidats ont fait état des critères morphologiques telles que les formes du bâti à grande échelle. Ils ont également relevé l'importance de l'étalement de l'espace urbain sur des superficies de plus en plus vastes. Enfin, les modes de vie urbains et les caractéristiques de l'habiter entraient dans les éléments à intégrer au sujet. Il convenait de se demander si les usages du numérique et de l'Internet, les formes de contestation des choix en matière d'urbanisme, les pratiques de l'espace public, les mobilités quotidiennes étaient des éléments qui pouvaient fonder une définition de la grande ville. Enfin, les problèmes d'environnement dans les villes de grande taille méritaient d'être évoqués. La pollution de l'air, mais aussi la qualité de l'eau et de l'alimentation ou bien encore les risques industriels posent des questions de soutenabilité environnementale particulières aux grands ensembles urbains. Les enjeux de santé publique sont de fait particulièrement sérieux dans l'environnement de la grande ville.

L'ensemble de ces considérations devait conduire très clairement à refuser de limiter le traitement à l'étude des trois grandes mégacités mais à examiner jusqu'où et pourquoi on pouvait étendre la catégorie « grande ville ».

Grandes villes de l'armature urbaine chinoise

Dans l'ensemble des meilleures copies il a été bien souligné que les tailles de population et la dimension des villes étaient très différentes de l'Europe. Les exemples ont été généralement pris dans les villes de 1 million d'habitants et au-delà. La littérature retient en effet ce seuil comme définition des ensembles urbains de grande taille. La nomenclature officielle, qui a changé à plusieurs reprises dans les trente dernières années, considère qu'on est dans une très grande ville à partir de 5 millions d'habitants et dans une mégacité à partir de 10 millions d'habitants. Dans les meilleurs devoirs, la structure géographique de l'armature urbaine a été étudiée et le niveau d'urbanisation très élevé des provinces côtières a été identifié tout en soulignant l'importance moins absolue que relative de certaines grandes villes de l'intérieur (Lhassa et Urumqi ont été très souvent prises comme exemple). Au-delà de la répartition spatiale des grandes villes, le statut administratif des ensembles urbains a été précisé (villes autonomes de rang provincial telles que Beijing, Shanghai, Chongqing ; capitales de provinces) et son importance dans les relations avec le pouvoir, notamment vis à vis des investissements par le centre, a été souligné. Dans les copies les plus riches, la distinction entre la population de la ville-agglomération et celle de la ville au sens municipal a été faite.

Les principaux points de l'armature urbaine chinoise ont également été bien compris comme étant les pivots du développement seulement depuis les années 1990-1992. Pendant les années quatre-vingt le développement économique a surtout été le fait des zones franches et de certaines campagnes. Les villes commencent à croître fortement et à attirer de nouvelles populations dont la mobilité est rendue possible par des réformes touchant l'organisation du travail et l'ouverture économique.

Processus

Un nombre limité de devoirs a mis l'accent sur un point pourtant central : la réforme de l'organisation du travail et des unités de travail. Cette dernière est fondamentale dans le déclenchement de croissance urbaine. La croissance économique attire en ville des migrants en situation irrégulière. Dans les grandes villes, les personnes qui ont une résidence administrative (*hukou*) rurale sont de plus en plus nombreuses et leur nombre est plus fort encore dans les villes de l'intérieur. Ce point très important a été plutôt bien traité dans les copies, son absence a été sanctionnée. Le *hukou* détermine l'affiliation administrative des personnes (travail, études, santé) et les personnes ayant un *hukou* de paysan n'ont pas, en ville, les mêmes droits que les autres :

ils ne peuvent pas scolariser leurs enfants, ne peuvent pas acheter de logement, ne bénéficient pas des prestations de santé attachées au statut de résident urbain. La grande ville en Chine est donc marquée par une forme aiguë de tri social en fonction du statut. Dans les meilleures copies, on trouve bien expliqué le fait que les migrants préfèrent s'orienter vers les grandes et les très grandes villes que vers les villes moyennes car ils y trouvent des opportunités plus nombreuses, notamment dans les emplois de service de premier niveau et à faible qualification qui n'ont pas la faveur des résidents urbains. Parmi ces derniers, l'émergence de catégories aisées enclenche des phénomènes de diversification socio-spatiale avec l'apparition de secteurs gentrifiés et, parallèlement, la relocalisation en périphérie des personnes et des activités exclues des centres.

Un point a été fréquemment traité dans les copies : le lien entre l'augmentation de taille des villes et le déclenchement d'autres processus, en particulier liés à la tertiarisation de l'économie. Les infrastructures liées aux services de niveau supérieur pour la connexion du pays au système monde sont bâties dans les très grandes métropoles : aéroports internationaux avec liaison rapide au centre de la ville, construction de quartiers d'affaires sur des modèles architecturaux internationaux, mise en valeur patrimoniale de quelques secteurs historiques, opérations immobilières en lien avec de grands événements sportifs ou techno-culturels internationaux.

Sur le plan spatial, la grande ville couvre des espaces de plus en plus vastes. Des fonctions sont relocalisées en périphéries (unités de production industrielle, infrastructures de santé, campus universitaires...) avec des formes de zonage fonctionnel des activités. Ces processus sont accompagnés d'un investissement dans les infrastructures de transport individuel (voies rapides et boulevards périphériques intra-urbains) et collectif (équipement en voies ferrées, métros et tramways). Trop peu de copies ont mentionné le souci de planification par le niveau central du développement des infrastructures des très grandes villes (par exemple le grand projet OBOR – *One Belt One Road* – liée au développement des villes côtières et des villes de l'intérieur et de l'ouest).

Problématiques et développement

Le jury a apprécié la qualité de certaines problématiques exprimées par exemple autour de l'existence d'un modèle chinois de grande ville, d'une définition générique que le développement a par la suite nuancé en insistant sur la diversité des villes pour sortir de l'essentialisation de la grande ville chinoise. D'autres problématiques ont interrogé les impacts de la mondialisation et souligné les processus des changements urbains en Chine. Les développements se sont appuyés sur des plans très variés et le jury les a acceptés pour peu qu'ils soient tenus jusqu'à la fin et ne mènent pas à des redites. Par exemple, de nombreuses copies ont présenté les principaux caractères des grandes villes chinoises et leur organisation territoriale avant de se consacrer à la rapidité des changements urbains et leur cause puis ont présenté les grands enjeux contemporains des grandes villes chinoises. Le plan par échelle parfois mobilisé permettait difficilement ici de rendre compte de la diversité des grandes villes chinoises et des processus à l'œuvre pour répondre correctement à la question posée. Certaines copies ont proposé une typologie des grandes villes. Ces propositions étaient légitimes dans la mesure où le sujet poussait à interroger la diversité des critères qui fondent la notion de grande ville en Chine.

Outre la qualité de la problématique et du plan, le jury a apprécié la maîtrise de certaines notions géographiques et leur mobilisation à bon escient (par exemple métropole, mégalopole ou mégapole) ; il a sanctionné les contresens sur des notions de base comme densité ou surpeuplement.

Vers la session 2017

Dans la perspective de la session 2017 le jury souhaite faire des remarques complémentaires à l'attention des candidats. La première porte sur la définition et l'énoncé d'une problématique. Le sujet lui-même ne peut tenir lieu de problématique, même lorsqu'il se présente à la forme interrogative. Il appartient aux candidats de formuler une question qui introduit des catégories qui ne sont pas présentes dans le sujet et de construire une démarche qui, structurée par le plan, aboutira à une proposition de réponse. La seconde est relative aux matériaux empiriques et aux connaissances à mobiliser pour nourrir la dissertation. On ne saurait trop conseiller aux candidats de se constituer une base de données factuelles pour nourrir la réflexion : chiffres référencés, acteurs géographiques, lieux, politiques publiques, dates repères, citations et références précises à la littérature. Même lorsque le sujet, comme en 2016, appelait à discuter des notions et des critères sur un plan assez théorique, la dissertation demande que les énoncés soient étayés par des exemples précis. La troisième remarque porte sur les productions graphiques. Comme dans le rapport précédent, le jury rappelle la très grande importance des croquis, des cartes, des modèles graphiques pour expliciter et clarifier le raisonnement. Lorsqu'un fond de carte est fourni, il invite à produire une représentation cartographique à caractère synthétique ou qui concerne un des aspects du sujet. Le jury encourage les candidats à insérer dans la copie des productions graphiques qui portent sur des exemples ou des processus mobilisés dans le déroulement du raisonnement. Dans tous les cas, le texte doit faire référence à ces productions graphiques et les commenter, expliciter en quoi elles complètent la démonstration. Enfin, les règles de représentation graphique (titre, échelle, orientation, lisibilité des signes) doivent être respectées de manière à ce que toutes les informations présentes sur un schéma ou une carte soient intelligibles pour le lecteur. Cette année encore

des erreurs de localisation grossières (villes, cours d'eau, nom des Etats limitrophes) ont été repérées. Le jury rappelle que les négligences et les erreurs manifestes sur les productions graphiques sont sanctionnées.

La dissertation reste un exercice de synthèse exigeant, sur le fond et sur la forme, la production et l'intégration cognitive des productions graphiques prenant une importance particulière en géographie. La session 2016, dans la lignée de l'année précédente, a montré dans de nombreuses copies un niveau très intéressant de réflexion géographique. Ces réalisations font espérer une session 2017 marquée par une réussite comparable.

Série Sciences humaines – spécialité

Ecrit

Lors de la session 2016, le jury a évalué 963 copies. La moyenne générale est de 10,41 (10,15 l'an dernier). L'écart-type s'élève à 4,02 (3,88 en 2015 et 4,01 en 2012). Les très bonnes copies ont été valorisées : on compte 18 copies de 19 à 20/20 et 66 copies de 17 à 18/20. Seules 19 copies ont obtenu 2/20 ou moins. Dans le détail, les copies se répartissent comme suit : 11,7% des copies n'ont pas dépassé la note de 5/20, 30,3% ont obtenu entre 6/20 et 9/20, 43,2% ont eu entre 10/20 et 15/20, et 14,7% ont obtenu au moins 16/20 (11,8% en 2015).

L'espace cartographié se situe au sud de la péninsule bretonne, dans l'ancienne Cornouaille. Il fait partie administrativement du département du Finistère dont la préfecture est Quimper (qui apparaît au nord-ouest du document d'accompagnement). Les toponymes rappellent qu'il s'agit de la Bretagne de langue bretonne (et non celle du gallo). Le commentaire de cet espace peut s'appuyer sur les caractéristiques de la Bretagne littorale (l'Armor, « près de la mer ») mais aussi sur quelques traits de la Bretagne intérieure (l'Argoat ou Arcoat, « près du bois »). Le document d'accompagnement délivre d'importants éléments de contextualisation de l'espace à commenter, notamment en termes de polarisation et de desserte. Attention néanmoins à ne pas confondre la petite et la grande échelle. Cette partie du littoral sud de la Bretagne se montre intensément urbanisée, en relation avec une mise en tourisme (qui bénéficie du patrimoine et de l'image de Concarneau), mais aussi avec la diffusion de l'habitat et des services périurbains au sud de Quimper. Concarneau, chef-lieu de canton, est un des hauts lieux du tourisme breton avec sa ville close. Aussi l'arrière-pays est-il lui aussi fortement urbanisé, à travers un mitage et une périurbanisation. Tout effort véritable de problématisation est apprécié. En revanche, les « problématiques » prenant la forme d'une rafale de questions ou d'une interrogation triviale (Comment s'organise cet espace ? En quoi cet espace est-il typique de la Bretagne ?) ne servent pas les candidats.

Liée au tourisme, l'urbanisation s'avère forte mais discontinue sur le littoral atlantique. Si un peu moins de 40 000 habitants permanents peuvent être décomptés sur la carte, la population semble en stagnation voire en léger déclin, d'après les sources démographiques issues des deux cartes. Le jury invite néanmoins les candidats à rester prudents lorsqu'ils s'efforcent d'interpréter des données démographiques récentes et aux dates très proches, les différences pouvant en effet être liées à l'évolution des méthodes de recensement et à des actualisations plus ou moins fréquentes selon l'échelle cartographiée. De plus, la densité du bâti prouve l'existence d'une population saisonnière nettement plus élevée, du fait de l'influence de l'activité touristique et d'un parc de résidences secondaires proposées à la location. Par exemple, au sud de Fouesnant, le hameau de Moustierlin se compose vraisemblablement surtout de résidences secondaires, mais les résidents permanents restent suffisamment nombreux pour justifier la présence d'une école. A plus petite échelle, l'urbanisation se montre également discontinue. Il n'y a pas de conurbation liée au tourisme, mais différents noyaux (comme Bénodet au sud-ouest du document d'accompagnement), ce qui permet de poser la question de la protection de certaines aires. La diversité des infrastructures d'accueil des touristes peut être soulignée. Les pratiques touristiques s'organisent autour de la mer avec la plaisance, la baignade, la plage et les îles voisines ; autour du patrimoine historique que composent les mégalithes (dolmens et menhirs), les manoirs, les châteaux et chapelles ; autour d'espaces protégés (zones humides littorales). Cette année, le jury a choisi de laisser les symboles touristiques sur la carte. S'ils donnent quelques éléments sur les activités touristiques, ces symboles ne doivent pas alimenter une description exclusivement énumérative ni soutenir un discours faisant de la Bretagne un espace « authentique » et « naturel ». De plus, nombre de services ne sont pas exclusivement destinés au tourisme, mais servent également une population résidente ou des activités de loisir à l'année en provenance de Quimper, comme les golfs, les centres équestres par exemple. La carte mêle ainsi à la fois des équipements touristiques sur le littoral, et des équipements périurbains de loisir, à proximité des deux pôles urbains.

La mise en tourisme profite également de la diversité des reliefs littoraux (côte rocheuse et sableuse, côte à lagunes, côte à rias). Les commentaires qui recourent à un vocabulaire précis et pertinent sont valorisés. L'estran désigne la zone comprise entre le zéro hydrographique et le trait de côte. L'isobathe « zéro » correspond théoriquement au niveau de basse mer astronomique extrême, ainsi qu'au début des eaux territoriales (alors que la courbe du zéro topographique désigne le niveau moyen de la mer). Le trait de côte montre des saillants (pointes de Moustierlin et du Cabellou) et des rentrants (comme la vaste baie de la Forêt

et les plus petites anses sableuses de Penfoullic, de Saint-Laurent, de Saint-Jean et de Kersaux). La côte est sableuse ou rocheuse : les falaises basses des pointes rocheuses encadrent de longues plages sableuses. Il s'agit d'une côte à lagunes. En effet, à la plature de Moustierlin s'est accrochée une double flèche de sable qui s'allonge vers Bénodet et Beg Meil. Le sable s'accumule en dunes de quelques mètres de hauteur et barre les estuaires. Une lagune est ainsi une étendue d'eau peu profonde, séparée de la mer par un cordon dunaire. La plus nette se situe à l'ouest de la pointe de Moustierlin. A l'est, le marais de Moustierlin se trouve aussi derrière le cordon de dunes littorales. Peut-être le Conservatoire du Littoral en gère-t-il une partie. Le figuré à barbulles permet d'envisager l'érosion de la dune par la mer et un éventuel enrochement. Les Dunes Domaniales de Beg Meil et de Moustierlin rappellent l'existence du domaine public maritime (DPM). Grâce aux rias, le littoral peut être questionné en termes de profondeur : le fond de la baie de la Forêt est entaillé par les quatre petites rias de Penfoullic, de La Forêt, de Saint-Laurent et de Saint-Jean. Celle du Moros se développe à l'amont de Concarneau.

L'urbanisation et la touristification s'appuient sur la bonne connexion de l'espace par la route et dans une moindre mesure le rail. Ce littoral n'est pas enclavé. La nationale 165 procède du plan routier breton, lancé par Charles de Gaulle en 1969. La voie express consiste en un ensemble de deux fois deux voies où la circulation est gratuite. La voie ferrée passe un peu plus au nord, mais ne dessert plus Concarneau elle-même (tout en ayant fait le succès du site balnéaire dès la fin du dix-neuvième siècle) ; on remarque en effet l'ancien tracé de la voie ferrée aujourd'hui déposée. Ces deux axes renforcent la dynamique de périurbanisation. Cet espace est polarisé par la préfecture quimpéroise, toute proche, à une vingtaine de kilomètres. Les navettes quotidiennes effectuées par les travailleurs doivent être mentionnées, mais la notion de mobilité est préférable à celle de migration pendulaire pour en rendre compte. Plusieurs agglomérations consolident le réseau urbain : Lorient (moins de 50 km), Brest (70 km), Rennes (170 km).

La petite ville portuaire de Concarneau (19 500 habitants) s'est développée autour de la ville close qui pouvait être décrite. Elle a les aspects d'une ancienne forteresse de mer, comme Saint-Malo et Granville. Elle est bâtie sur un îlot auquel on accède par un pont depuis l'ouest et un bac depuis l'est. La vieille cité présente des ruelles étroites que défendent des remparts flanqués de tours. La ville, son patrimoine et son activité halieutique sont mis en valeur dans un musée. Plusieurs copies ont étudié la morphologie et l'étalement urbain de Concarneau en mobilisant un vocabulaire adéquat, identifiant par exemple l'habitat pavillonnaire ou un quartier de grand ensemble (à Kerandon) avec ses barres et son école. L'entrée de ville révèle le paysage banal des ronds-points et des zones d'activités. D'anciens noyaux (comme Lanriec voire Beuzec-Conq) sont désormais absorbés et soulignent la quasi-continuité de l'urbanisation.

Concarneau est une ville portuaire, entre activité halieutique et interface touristique. L'arrière-port et l'avant-port communiquent par le passage de Lanriec. Les différentes fonctions portuaires et les emprises spatiales gagnaient à être analysées. Quelques infrastructures sont visiblement liées à la pêche. Les poissons sont débarqués sur les quais ; ils sont vendus aux enchères, à la criée, chaque jour de pêche. La glacière a été construite pour fabriquer de la glace : elle permet d'approvisionner les bateaux de pêche, et plus généralement de faciliter le stockage et la distribution du poisson. D'autre part, depuis un embarcadère, les liaisons touristiques se font à la journée ou au séjour, avec les îles. La baie de la Forêt et les environs de l'archipel des Glénan sont particulièrement fréquentés. La difficulté de navigation pouvait être discutée. Lorsqu'il fait jour, les marins se servent des amers pour se situer ; la nuit, des feux indiquent l'entrée des ports de la Forêt et de Concarneau, le chenal d'accès ou encore les écueils à éviter. Un ancien phare se trouve au nord du port. Le sémaphore de Beg Meil assure des missions de surveillance du territoire et d'assistance à la navigation.

Classiquement, cette petite ville est marquée par les activités tertiaires. Certaines procèdent de ses fonctions administratives, d'enseignement ou hospitalières ; d'autres sont liées aux fonctions commerciales. En revanche, les activités industrielles semblent rester limitées, même si les infrastructures portuaires sont vraisemblablement liées à des entreprises de conserverie de poisson et de construction et de réparation navales.

Une organisation spatiale plus caractéristique de la Bretagne de l'Argoat pouvait également être étudiée. La carte montre une structure agraire d'enclos héritée typique du bocage. A Pleuven ou à Saint-Evarzec par exemple, l'habitat reste dispersé et hiérarchisé avec le bourg, les hameaux et les fermes isolées. Le réseau viaire est dense. Les parcelles sont massives ; elles demeurent souvent closes. Les clôtures prennent la forme d'une haie levée et plantée (talus) qui assurent plusieurs services écosystémiques. L'élevage bovin, les cultures fourragères ou encore les vergers de pommiers font partie des productions répandues. De nombreuses copies ont insisté sur le « modèle agricole » breton. De fait, la carte comporte des indices d'arrachage de haie, de regroupements de parcelles et de remembrement, notamment vers l'est du territoire (l'ouest gardant par contraste un maillage bocager plus fin, peut-être encore organique). Des activités témoignent d'une intensification agricole, avec les élevages hors-sol avicoles mais aussi vraisemblablement porcins. Les conséquences environnementales des épandages agricoles sur la qualité de l'eau et la prolifération d'algues sur la côte ont été largement médiatisées et peuvent inviter à interroger les relations de voisinage entre agriculture productiviste et activité touristique.

La diversification et l'intensification des productions se traduisent par la présence de vergers et de serres. La plupart des prairies complantées de pommiers ont cédé la place à des vergers qui font la part belle

aux pommes à cidre (cidreries à l'ouest de la Forêt-Fouesnant et au sud de Fouesnant). Quant aux serres, elles facilitent des cultures à haute valeur ajoutée, notamment maraîchères, qui contribuent à répondre à la demande de la consommation urbaine et touristique.

L'Argoat se développe sur un plateau caractérisé par un mitage important et une emprise forestière relictuelle. S'il n'est pas question de négliger la dimension environnementale du commentaire de carte, les hypothèses géologiques et géomorphologiques trop aventureuses ne s'imposent pas, et moins encore lorsque les documents ne s'y prêtent guère. Culminant à 138 mètres au nord-est, ce plateau est incliné vers l'océan. Les vallées y sont encaissées. Il fait partie du Massif armoricain, un massif ancien caractérisé par des roches cristallines. Cet espace connaît un climat océanique. L'aspect de la végétation arborée (surtout des feuillus) est particulier : on ne repère pas de vastes masses ceinturant le finage comme dans les openfields, mais un morcellement en petites parcelles, un boisement en timbre-poste. Les forêts sont plus vastes dans les grandes propriétés et plus continues le long des cours d'eau sur les versants très raides. Le plateau connaît un mitage important. Plusieurs lotissements pavillonnaires y ont été construits. Le développement du bâti est favorisé par la qualité de la desserte routière.

Les copies comportant des productions graphiques sont valorisées (coupes, tableaux, graphiques, croquis de finage, croquis de synthèse). Des schémas permettant de confronter différentes échelles ont été particulièrement appréciés. Attention néanmoins aux croquis qui doivent comporter un titre, une orientation, une échelle et une légende (structurée dans le cas d'un croquis de synthèse). Les candidats gagnent à utiliser les différents types de figurés cartographiques (ponctuels, surfaciques et linéaires, y compris les flèches pour dynamiser leur production) et de respecter les règles élémentaires de la sémiologie graphique.

Oral

Commentaire de carte géographique

Lors de la session 2016, le jury a entendu 45 candidats. Les notes varient de 5/20 à 20/20. La moyenne s'établit à 12,42 et l'écart-type à 3,82. En haut de l'échelle de notation, quinze candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20. Le jury a attribué une note supérieure ou égale à 18/20 à quatre candidats.

Le jury prend soin de sélectionner des cartes qui permettent de développer une analyse géographique du territoire non seulement métropolitain mais aussi ultramarin (en se limitant aux départements et régions d'outre-mer, à savoir la Guadeloupe et la Martinique dans les Antilles, la Guyane sur le continent sud-américain, la Réunion et Mayotte dans l'océan Indien).

Comme les années précédentes, il a proposé une grande diversité de cartes topographiques à l'examen des candidats. Leurs échelles sont au 1/25 000 et au 1/50 000. Les feuilles présentaient de grandes villes (Amiens, Strasbourg, Tours), des villes moyennes (Auxerre, Dreux, Valence) et des petites villes (Loudun, Parthenay, Provins), mais aussi des espaces ruraux (Largentière, Seurre, Tartas). Une carte d'outre-mer a été sélectionnée (Saint-Pierre île de la Réunion). Des milieux spécifiques ont été représentés, notamment le littoral (La Baule, Narbonne, Soulac-sur-Mer), la montagne (Le Hohneck Gérardmer, Mont Viso, Ossau Vallée d'Aspe) ou de grands massifs forestiers (Forêts de Verdun et du Mort-Homme). La présence d'une frontière (Sarreguemines) ou d'activités spécifiques (Nuits-Saint-Georges) ont guidé d'autres choix.

La plupart des candidats se présentent bien préparés à l'épreuve. Leur commentaire s'avère synthétique, organisé autour d'un plan logiquement articulé. Après avoir localisé les documents, ils ont énoncé clairement une problématique solide, en tenant compte de l'échelle du document principal. Le jury a bien conscience que le temps de préparation est très limitée, ce qui complique les efforts de problématisation et de structuration du commentaire. Mais certains plans très binaires (littoral/arrière-pays, ville/campagne, activités traditionnels/renouveau économiques) ou les plans centrés sur les secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire) semblent souvent interchangeable et paraissent procéder d'une problématique superficielle. Il importe de mettre en relation les différentes parties de la carte.

Le jury est sensible à la clarté et à la construction des exposés, à la qualité des transitions entre les parties, à l'utilisation d'un vocabulaire précis et à la solide culture géographique des candidats. Les plus convaincants utilisent opportunément leurs connaissances, en construisant l'essentiel de leur démonstration sur un examen précis mais hiérarchisé des enjeux de la carte, en évitant le piège des raisonnements tout faits.

Un document complémentaire accompagne systématiquement la carte topographique et ne doit pas être passé sous silence. Quelques exemples ont été déposés sur le site internet de l'ENS de Lyon. Il peut s'agir d'une autre carte topographique dont l'échelle (en général plus petite) ou la date d'édition (plus ancienne) diffèrent de la feuille principale, d'une photographie aérienne (récente ou non) ou d'une image satellite, d'éléments statistiques à caractère agricole, démographique ou économique, ou encore de tout autre

document thématique de nature iconique (carte géologique, photographie prise au sol, croquis, plan, organigramme, affiche, tableau...) ou textuelle (article de presse, extrait d'article scientifique, rapport, littérature, production officielle des collectivités territoriales, des organismes de gestion...).

Très peu de candidats ignorent le document d'accompagnement ; la plupart font l'effort de l'intégrer à l'analyse. Il importe néanmoins de bien identifier sa source. Si les candidats ne la mentionnent pas dans leur commentaire, ils peuvent s'attendre à ce que le jury pose une question à ce sujet lors de l'entretien. Des statistiques produites par Agreste ou l'INSEE sont proposées chaque année et ne devraient donc pas susciter d'hésitation. Les acronymes des documents d'urbanisme (comme SCoT, PLU ou PPRi) doivent être connus.

Dans la salle de préparation, des dictionnaires, des atlas, une carte routière (IGN) de France au 1/1 000 000 et une carte géologique (BRGM) de France à la même échelle sont mis à disposition. Dans la salle de passage, les candidats retrouvent ces cartes routière et géologique. Or trop peu sont ceux qui les utilisent pour resituer leur feuille dans un espace plus vaste et en comprendre la situation géographique : la localisation de la carte dans le contexte morpho-structural, par rapport aux agglomérations voisines et aux grands axes de communication ou encore à l'égard des entités administratives, donne souvent les clés de la problématique de l'espace à étudier.

Pendant la préparation, les cartes topographiques ne doivent pas être dégradées par les candidats. L'usage d'encre y est prohibé. En revanche, les petits marqueurs adhésifs sont tolérés dans la mesure où ils peuvent être ôtés sans effort au terme de l'oral.

A l'issue du commentaire de carte (de l'ordre de vingt minutes) se déroule un entretien qui fait partie intégrante de l'épreuve. Aussi les candidats doivent-ils rester mobilisés pour interagir efficacement avec le jury. Ce peut être l'occasion de les orienter vers un aspect oublié pendant le commentaire ou de les inviter à reformuler une idée en utilisant le vocabulaire géographique le plus adéquat.

La composante environnementale ne doit pas être négligée. Les candidats gagnent à avoir repéré le point culminant de la carte ou le sens d'écoulement d'un grand cours d'eau. Les termes topographiques méritent d'être mobilisés à bon escient et d'être justifiés, même les plus simples (plaine et plateau). L'utilisation de la carte géologique au 1/1 000 000 ou d'un éventuel document d'accompagnement peut aider les candidats à identifier les grands ensembles structuraux et les roches associées. Le sol et la roche ne doivent pas être confondus. De même, le contexte bioclimatique peut être caractérisé avec profit. L'étagement n'est pas toujours maîtrisé lors du commentaire des milieux montagnards.

Concernant la dimension urbaine, le jury attend du candidat une analyse du réseau viaire et des formes d'habitat. Tous les immeubles collectifs ne sont pas des grands ensembles. Ces derniers reposent sur des principes urbanistiques précis qu'il est bienvenu de connaître. De même, les différentes formes d'habitat individuel ne peuvent être systématiquement ramenées à des lotissements pavillonnaires. Des expressions telles que déplacements ou mobilités pendulaires sont préférables à « migrations pendulaires ».

La figuration des haies varient sensiblement d'une carte à l'autre. Les éditions les plus récentes ne recourent plus à un simple figuré linéaire (noir ou vert) mais leur confèrent davantage de réalisme, ce qui a pu troubler quelques candidats.

Cette année, le jury a eu la satisfaction d'entendre d'excellents candidats dont la prestation a révélé la grande qualité de leur préparation. Ils ont su adopter une posture d'enseignant en posant clairement leur voix, en occupant raisonnablement l'espace de la salle de passage, en s'appuyant sur l'ensemble des documents pédagogiques disponibles et en témoignant d'une bonne gestion de leur temps.